

Bayonne,

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,
des 23 communes du PLUi Labourd
Ouest

Objet : Notification et demande de certificat d'affichage

**Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire (PLUi) Littoral – Labourd Ouest :
arrêt des modalités de collaboration avec les communes, précision des objectifs poursuivis et
des modalités de concertation avec la population**

Référence : 2023/n°3685

Affaire suivie par : Sandra PECASTAING, assistante administrative et financière,

Direction générale adjointe de la stratégie territoriale, de l'Aménagement et de l'Habitat

Téléphone : 05 59 44 77 59 plui.littoral@communaute-paysbasque.fr

PJ : Délibération du Conseil Communautaire du 09 décembre 2023 et modèle de certificat d'affichage.

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous notifier, sous ce pli, rendue exécutoire par sa transmission au contrôle de légalité, la délibération en date du 09 décembre 2023, par laquelle le conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire (PLUi) Littoral – Labourd Ouest : arrêt des modalités de collaboration avec les communes, précision des objectifs poursuivis et des modalités de concertation avec la population.

Je vous précise, de plus, que cette délibération doit être affichée pendant une durée d'un mois en Mairie. Aussi, vous voudrez bien m'adresser le certificat d'affichage correspondant, suivant le modèle ci-joint, uniquement à l'adresse suivante : plui.littoral@communaute-paysbasque.fr

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

